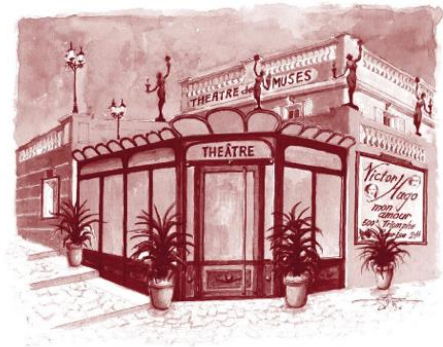


PRÉ-INSCRIPTION AUX ATELIERS THEATRE - ANNÉE 2021/2022



L'ANTHEATRE - En résidence au Théâtre des Muses
45A, boulevard du Jardin Exotique - 98000 MONACO
00 377 97 98 10 93 / theatredesmuses@gmail.com / www.theatredesmuses.fr

Nom et Prénom

Date de naissance

Numéro de téléphone d'un parent (si mineur)

Numéro de téléphone de l'élève

E-mail d'un parent (si mineur)

E-mail de l'élève

Adresse

Les cours seront donnés par tranche d'âge et par niveau. *Les jours et horaires seront définis dans le courant du mois de septembre 2021*

La durée des cours hebdomadaires est de :

- 1H00 par semaine pour la tranche d'âge 6-7 ans
- 1H30 par semaine pour la tranche d'âge 7-10 ans
- 1H30 par semaine pour la tranche d'âge 10-14 ans* (débutant)
- 1H30 par semaine pour la tranche d'âge 13-18 ans* (troupe des Inspirés)
- 1H30 par semaine pour la tranche d'âge 12-17 ans*
- 2H30 par semaine pour les adultes et élèves confirmés

Carte de membre numéro

*Si vous êtes mineur, ce document est à faire remplir par votre représentant légal.

MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION ET INSCRIPTION

La pré-inscription est obligatoire et demande de verser une somme de 25€ pour adhérer comme membre à l'Association « L'Anthéâtre ».

Les inscriptions sont annuelles, c'est à dire qu'il faut s'engager à l'année, durant laquelle les élèves recevront une trentaine de cours ou répétitions qui nous permettront de monter un spectacle ou une simple présentation de fin d'année.

Le paiement des cours doit se faire intégralement le jour de l'inscription définitive. Par chèque ou espèces.

Afin que les nouveaux adhérents puissent essayer sans engagement les cours, la première leçon est offerte. Cependant, pour des questions d'assurance, *ils doivent absolument être adhérents de « L'Anthéâtre »*. A l'issue de cet essai, il faut s'inscrire définitivement.

En cas de désistement, le paiement de la carte d'adhérent ainsi que les cours ne seront pas remboursés. Cependant la carte de membre continuera d'offrir à son détenteur, le tarif réduit pour chaque spectacle de la saison en cours.

Pour toutes informations supplémentaires, appeler l'administration au 00 377 97 98 10 93.

TRAITEMENT DES VOS DONNEES PERSONELLES

Conformément à l'application du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)* entré en vigueur dans l'Union Européenne le 25 mai 2018, l'Association « L'Anthéâtre » s'engage à respecter cette nouvelle réglementation et à utiliser vos données personnelles dans l'unique but de pouvoir communiquer tout au long de l'année.

En signant ce document, vous acceptez de recevoir régulièrement des mails ou des appels téléphoniques concernant les cours de théâtre et la programmation hebdomadaire des spectacles de notre structure. Afin que les élèves puissent communiquer individuellement, vous nous autorisez également à transmettre vos coordonnées aux élèves du cours, aux professeurs ou aux parents des élèves qui sont mineurs.

DECHARGE EN CAS DE PERTE, VOL OU DETERIORATION

Nous vous demandons de ne prendre avec vous aucun objet de valeur. **LE THEATRE DES MUSES DECLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE, VOL OU DETERIORATION.**

(Objets fortement déconseillés d'amener avec soi : ordinateur, appareil photo, vidéo, console de jeux, téléphone, PDA, argent liquide, carte bleue, chéquier et tout autre objet de valeur)

Lettre de pré-inscription lue et approuvée

Nom et prénom du signataire :

Date

Signature

A l'attention des élèves des Ateliers-Théâtre des Muses

Car « Tout ce qui va sans dire, va encore mieux en le disant. » Sacha Guitry

Chers apprentis comédiens,

Le théâtre est un art de vivre, un moyen d'évoluer soi-même grâce au compagnonnage inhérent à la vie d'une troupe.

Avant de vous inscrire, et afin de nous permettre de constituer des groupes d'élèves véritablement motivés et prêts à s'engager dans le processus d'apprentissage et de création d'un spectacle de fin d'année, il nous paraît nécessaire de vous rappeler les conditions suivantes. Si elles vous agrément, nous vous demandons de bien vouloir signer et nous retourner cette lettre d'engagement.

Le Théâtre est plus qu'un simple loisir ou la pratique d'un sport en dilettante. Il est un art à part entière qui demande aux participants du temps en supplément des cours pour apprendre les textes des scènes à travailler, travailler et penser à son personnage. En effet, même si les cours sont aussi composés d'exercices ludiques, on ne peut imaginer d'exercer l'art du Théâtre sans être confronté à la difficulté d'apprendre par cœur et sur le bout des doigts des textes. L'étude d'une scène nécessite également au préalable la lecture de toute la pièce dont elle est tirée.

Les élèves du cours constituent une troupe responsable et solidaire, capable de se concentrer sur le travail de ses camarades autant que sur ses propres performances car on apprend autant en s'intéressant aux difficultés ou progrès des autres qu'en jouant soi-même.

La réussite du projet commun d'un spectacle en fin d'année dépend de la qualité de l'engagement de chacun durant les neuf mois de cours et nécessite le plus grand respect envers les autres participants. Ce respect est constitué d'assiduité et de ponctualité aux cours, de travail personnel, de propositions d'idées et d'initiatives, d'entraide, de bonne humeur, d'enthousiasme aussi.

La discipline des élèves est très importante pour que tout le monde puisse se concentrer et donner le meilleur de lui-même. Dans le cas où un élève ne saurait respecter cette règle, il recevra un avertissement. En cas de récidive, l'accès au cours ne lui sera plus autorisé sans qu'il soit remboursé.

Il est également important que les élèves puissent assister à un maximum de spectacles pendant la saison, car progresser nécessite d'ouvrir son esprit en se nourrissant du talent des comédiens professionnels et des mises en scène qui deviennent pour le groupe une référence et un moyen de créer ensemble, inspirés par des sources communes.

C'est la raison pour laquelle, en réglant votre inscription à l'année, vous bénéficiez de places de Théâtre dont le prix est inclus dans le montant du cours. Certains spectacles sont obligatoires car ils font partie de l'apprentissage. Les places ne sont pas cessibles.

De notre côté, nous vous assurons un enseignement dispensé par d'exceptionnels professeurs expérimentés et dotés de très belles personnalités ainsi que le meilleur accompagnement de l'équipe des Muses. Les cours se donneront dans les conditions les plus confortables que ce soit au Théâtre comme à l'Ecole des Révoires où les cours sont aussi donnés lorsque le théâtre est pris par les montages de certains spectacles.

Voilà, maintenant que tout est dit, il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une magnifique année théâtrale dans nos murs. Qu'elle soit riche des plus belles émotions, de rencontres, de découvertes et d'épanouissement.

Votre théâtralement dévouée, Anthéa Sogno

Anthéa Sogno

Directrice artistique



L'élève

Prière de recopier la mention

« Lu et approuvé »